

État de situation sur L'accès physique et économique aux aliments sains dans Laval

Mise en contexte et définitions	2
Faits saillants : quelques données et statistiques lavalloises	6
Initiatives régionales pour favoriser l'accès physique et économique aux aliments sains	8
Offre de service : Accessibilité alimentaire à Laval	10
Constats : synthèse des principaux enjeux	15
Pistes d'action	16
Références et collaborateurs.....	18

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS), des ateliers de partenariat sont organisés afin d'échanger sur certains enjeux. Un état de situation sur chacune des thématiques faisant l'objet des ateliers de partenariat a donc été réalisé et présenté aux participants de l'atelier.

Les participants à la rencontre préparatoire de l'atelier sur l'offre alimentaire de qualité et abordable sont les organismes suivants :

- CDLC – Comité sécurité alimentaire
- Centre de bénévolat et Moisson Laval
- Chambre de commerce
- Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval
- DSPublique du CISSS de Laval
- Enfant d'Abord
- MAPAQ
- STL
- Au Panier
- Pôle régional d'économie sociale
- Table de développement agroalimentaire de Laval
- Table des organismes communautaires famille
- Ville de Laval - Urbanisme

Il est important de rappeler que cette thématique a été retenue puisqu'elle est inscrite dans la PRDS.

Orientation 5 : *Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être.*

Objectif 5.1 : *Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une **saine alimentation pour toutes et tous.***

Résultat attendu : *L'ensemble des secteurs de Laval sont pourvus d'une **offre alimentaire de qualité et abordable.***

C'est donc dans le cadre de ces travaux liés à la PRDS que cet état de situation a été élaboré.

Mise en contexte et définitions

Une **alimentation saine** est constituée d'aliments diversifiés et donne priorité aux aliments de valeur nutritive élevée sur le plan de la fréquence et de la quantité. En plus de leur valeur nutritive, les aliments véhiculent une valeur gastronomique, culturelle ou affective.

La saine alimentation pour tous intègre les préoccupations de saine alimentation et de sécurité alimentaire. C'est une approche qui vise à réduire les inégalités sociales de santé. La saine alimentation pour tous est possible dans un milieu qui permet à tous, sans distinction selon le statut économique et social, de s'approvisionner, choisir, préparer et conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé. (PRDS 2017)

L'**insécurité alimentaire** se définit comme un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières. Il s'agit d'un problème vécu à l'échelle d'une personne ou d'un ménage.

La sécurité alimentaire réfère à une réalité collective et signifie que l'accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permet à toute la population de satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (FAO 1996). Les déterminants de la sécurité alimentaire sont de nature sociale, économique et physique et interpellent plusieurs secteurs et acteurs. La sécurité alimentaire est un concept englobant, qui inclut également le principe que les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un **système agroalimentaire durable**.

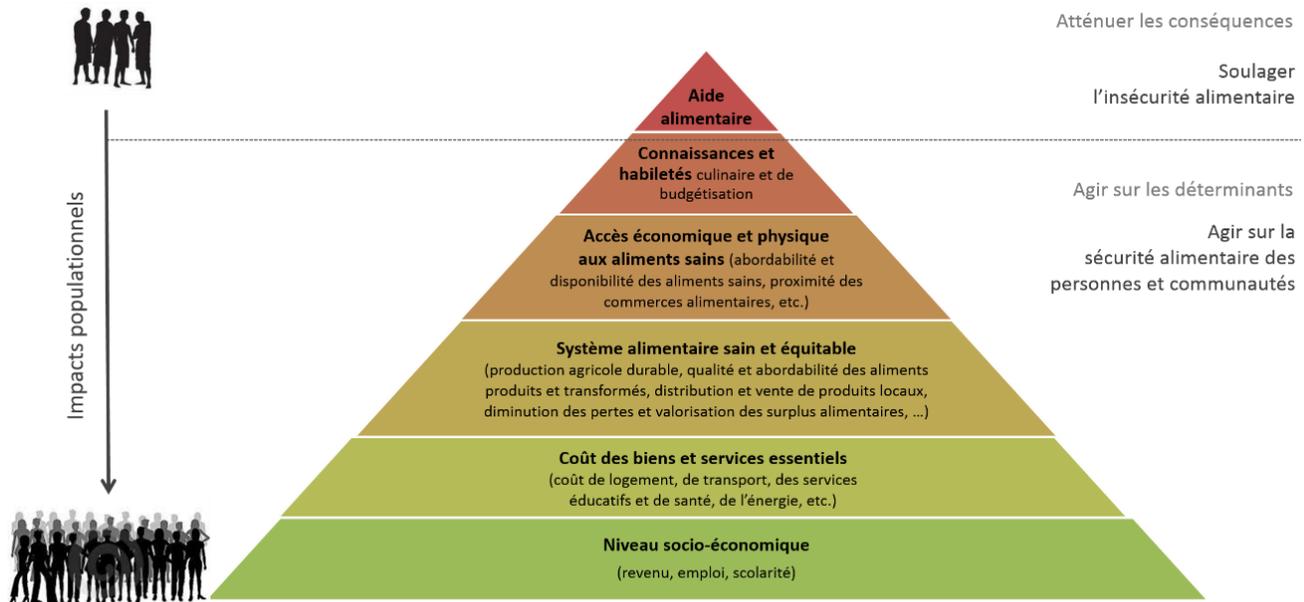
Parmi les **déterminants individuels**, on retrouve un faible revenu, un faible niveau de scolarité, la monoparentalité, l'appartenance à une communauté ethnique minoritaire et l'appartenance à un ménage de grande taille.

Les initiatives les plus prometteuses pour bâtir la sécurité alimentaire passent par l'adoption de politiques publiques et par le recours à des **approches participatives** et de **développement des communautés**. Ces interventions doivent s'inscrire dans une **approche écosystémique de l'alimentation locale** afin de réorienter le système alimentaire vers des objectifs de santé et d'équité.

*Les **déterminants** de la sécurité alimentaire sont définis comme tout ce qui l'influence, c'est-à-dire des facteurs de risque ou de protection que l'on peut associer statistiquement à l'insécurité alimentaire (MSSS 2008). Ils peuvent être classés selon qu'ils font référence à l'individu ou à la collectivité.*

La figure suivante, la *Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire*, démontre comment l'impact d'une intervention varie en fonction du niveau d'action visé par celle-ci.

Pyramide des impacts populationnels des interventions en sécurité alimentaire¹



Les mesures favorisant l'**accès économique et physique aux aliments sains**, qui visent les **déterminants collectifs intermédiaires (environnementaux)**, s'inscrivent donc en complémentarité des mesures visant les déterminants plus structurels (socio-économiques), tout en poursuivant les mesures visant les déterminants individuels.

À l'échelle locale, les **systèmes alimentaires durables** reposent sur un ensemble de stratégies, relevant de divers acteurs, qui concourent à réunir les conditions nécessaires à la création de « villes nourricières ». Le concept de villes nourricières propose une réflexion sur la relocalisation des systèmes alimentaires et leur arrimage avec la planification et la gestion du territoire. Avec notamment pour enjeu, la sécurité alimentaire des collectivités, elle interpelle tous les acteurs susceptibles de participer à l'effort collectif pour des systèmes alimentaires prospères, équitables et sains.

¹ Tiré de Chénier, Geneviève. *Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!* Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Longueuil, CISSS de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, juillet 2017, 4 pages.

L'organisme Vivre en ville identifie cinq ingrédients fondamentaux qui contribuent à mettre l'alimentation au cœur des collectivités, pour un système alimentaire plus durable :

- Présence d'un **territoire productif**;
- Présence d'**entreprises prospères et responsables**;
- L'**accès amélioré aux aliments sains**;
- L'existence d'une **demande de proximité accrue (pour des produits locaux)**;
- L'**optimisation du cycle de vie des aliments**.

La saine alimentation pour toutes et tous est influencée par plusieurs facteurs, tel que présenté dans la figure suivante, dont les **déterminants collectifs de la sécurité alimentaire** regroupés ici en quatre catégories :

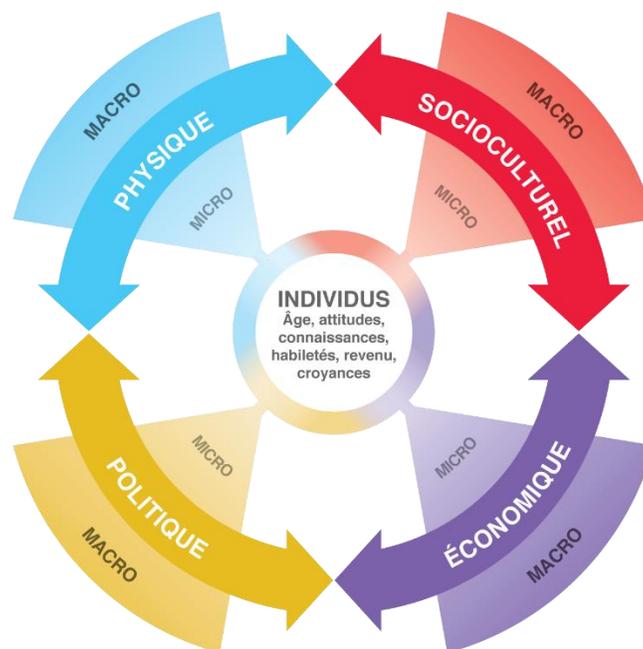
- **L'environnement socioculturel (interpersonnel et social)** : la famille et la culture alimentaire;
- **L'environnement physique** : la disponibilité et l'accessibilité des aliments;
- **L'environnement économique** : le pouvoir d'achat et le coût des aliments;
- **L'environnement politique** : des mesures et des politiques publiques touchant par exemple le revenu, le logement, l'agroalimentaire et le transport.

Les environnements favorables à la saine alimentation pour toutes et tous²

Rendre les choix sains faciles à faire, et les choix moins sains plus difficiles à faire (N. Milio, 1981)

Disponibilité des aliments
(Infrastructures)
Qualité de l'offre alimentaire
(Valeur nutritive)

Politiques, lois, règlements
(Ex. : zonage ou autorisation
marchés fermiers temporaires
ou ambulants, zonage jardins,
zonage distance commerces
près des écoles, accès
transport, lois affichage valeur
nutritive menus restos)



Appuis et expertise:
Formations, accompagnement
(Ex. : programmes de dépanneurs
santé, promotion choix sains
restos, formations jardins)
Acceptabilité sociale des mesures
Normes sociales favorables à la
SAPT

Mesures incitatives financières
(Ex. : droits de permis pour
proportion aliments sains,
mesures incitatives fiscales pour
attirer marchands f & l et
épiceries dans secteurs précis)

² Tiré de MSSS (2012). *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids.*

Pour **créer un environnement alimentaire favorable à la saine alimentation pour toutes et tous**, il importe de s'assurer que les aliments sains sont réellement accessibles, physiquement, géographiquement et financièrement, en particulier dans les déserts alimentaires et les milieux défavorisés. À cette fin, la localisation des infrastructures alimentaires à proximité des milieux de vie et l'amélioration de l'offre s'avèrent cruciales, tout comme l'optimisation des transports et les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Les résultats attendus sont donc que les résidents aient accès aux aliments sains à juste prix, ainsi qu'aux infrastructures alimentaires à distance de marche de leur domicile.

Faits saillants : quelques données et statistiques lavalloises

Bâtir la sécurité alimentaire des communautés et contrer l'insécurité alimentaire des personnes tout en favorisant une saine alimentation pour toutes et tous : voilà un des objectifs ambitieux de la santé publique.

En 2013-2014, **6,5 % des Lavallois** de 12 ans et plus (soit plus de 23 000 personnes) vivaient dans un ménage ayant connu une forme d'**insécurité alimentaire** en raison du manque d'argent (ESCC 2013-2014).

La **saine alimentation** joue un rôle important dans le développement optimal des personnes ainsi que dans le maintien de leur santé et de leur bien-être. Elle contribue entre autres à prévenir l'apparition du surplus de poids et de certaines maladies chroniques.

La consommation régulière de fruits et légumes frais est considérée comme un facteur important dans la prévention des maladies cardiovasculaires et de certains cancers. Or, à Laval en 2013-2014, 48,8 % de la population de 12 ans et plus consommaient des **fruits et légumes** moins de 5 fois par jour (ESCC 2013-2014).

De plus, en 2014-2015, 57,9 % de la population lavalloise de 18 ans et plus était en **surplus de poids** (37,8 % embonpoint, 20,1 % obésité) (EQSP 2014-2015).

L'**accès physique et économique aux aliments** de qualité est essentiel pour bâtir la sécurité alimentaire des communautés et assurer l'accès à une saine alimentation pour toutes et tous. Toutefois, à Laval, l'accès aux commerces d'alimentation (épiceries, fruiteries, grandes surfaces) est parfois difficile à pied et par les transports en commun. Dans certains quartiers, les sources d'approvisionnement sont éloignées des secteurs résidentiels. Certaines personnes se voient dans l'obligation de faire leur épicerie dans les dépanneurs où l'offre alimentaire est souvent restreinte et plus dispendieuse.

On retrouve à Laval certains secteurs qualifiés de **déserts alimentaires**. Il s'agit de secteurs qui procurent un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui sont défavorisés sur le plan socio-économique.

Selon les données de l'INSPQ publiées sur l'accessibilité aux commerces alimentaires, 5,5 % de la population québécoise habite des secteurs offrant un faible accès aux commerces d'alimentation, c'est-à-dire un secteur dont le centre est situé à plus de 1 km (en milieu urbain) ou à 16 km (en milieu rural) d'un commerce d'alimentation. De plus, 5,7 % de la population québécoise habite des secteurs pouvant être considérés comme des déserts alimentaires, c'est-à-dire des secteurs qui offrent un faible accès aux commerces d'alimentation et qui se situent dans le quintile le plus élevé de la défavorisation matérielle.

Selon cette même source, à **Laval** en 2013 :

- 2,8 % de la population habitait un secteur qualifié de désert alimentaire (vs 1,6 % à Montréal);
- 20 secteurs étaient qualifiés de désert alimentaire (vs 45 à Montréal);

- La distance médiane au commerce d'alimentation le plus près était de 1145 mètres (vs 513 mètres à Montréal).

Orientations régionales et locales en lien avec l'accès physique et économique aux aliments sains

L'enjeu de l'accès à une saine alimentation pour toutes et tous fait partie de différentes orientations régionales :

- Plan d'action régional 2017-2020 du Comité intersectoriel sur le développement global des jeunes enfants et sur l'adoption des saines habitudes de vie (**TIR-SHV**);
 - Priorité : Favoriser une saine alimentation pour tous,
 - Objectif 9 : Faciliter l'accès physique et économique aux aliments sains
 - Objectif 10 : Soutenir des projets d'agriculture urbaine dans l'ensemble de la communauté pour favoriser la saine alimentation pour tous et la sécurité alimentaire
 - Objectif 11 : Soutenir l'amélioration de l'offre alimentaire dans le milieu municipal
- Plan d'action 2016-2020 du Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (**CASAL**);
 - Objectif 1 : Soutenir le développement d'un continuum de la récolte à l'assiette,
 - 1.1 Promouvoir et soutenir le développement de l'agriculture urbaine
 - 1.2 Faciliter l'accessibilité physique et économique aux aliments sains
 - 1.3 Sensibiliser à l'enjeu de la réduction du gaspillage
 - 1.4 Développer les habiletés et connaissances
 - 1.5 Bonifier le partenariat et l'arrimage
- Table de développement agroalimentaire de Laval (**TDAL**);
 - Plan de développement de la zone agricole (PDZA),
 - Orientation 2. Favoriser un lien direct entre les producteurs et les consommateurs
 - Projet prioritaire 5 : Consolidation des marchés de quartier
Objectif : assurer une offre diversifiée de commercialisation en circuits courts
 - Projet prioritaire 4 : Réseau expérience à la ferme
Objectif : Consolider le réseau de kiosques à la ferme
- Génératrice d'innovations sociales agroalimentaires du Pôle régional d'économie sociale de Laval (**PRESL**);
 - Thématique choisie suite au constat d'une problématique sociale, (Ex. : déserts alimentaires, accessibilité aux aliments frais, consommation de produits locaux = choix de thématique agro)
- Concertations locales : L'enjeu de la SAPT est aussi abordé par les Regroupements locaux de partenaires (RLP) et les secteurs de Revitalisation urbaine intégrée (RUI).

Initiatives régionales pour favoriser l'accès physique et économique aux aliments sains

Né d'un besoin ressenti et partagé par les acteurs lavallois de se concerter et d'agir ensemble pour favoriser la sécurité alimentaire de la population lavalloise, le Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL) a été mis sur pied en 2006. Il s'agit d'un comité intersectoriel initié par la Direction de santé publique du CISSS de Laval qui regroupe des représentants de divers milieux tels que le milieu communautaire, de la santé, scolaire, municipal et caritatif.

Le CASAL a pour mandat de favoriser et de promouvoir la sécurité alimentaire sur le territoire de Laval. Il est présentement coanimé par la Direction de santé publique du CISSS de Laval et la division du développement social de la Ville de Laval.

Depuis la création du Comité, plusieurs intervenants lavallois se sont joints à ses travaux, et ont participé à l'élaboration des orientations et plans d'action. Le plus récent plan d'action couvre la période 2016-2020. En 2018, le CASAL compte 17 organisations actives et mobilise également plusieurs autres partenaires par l'entremise de ses différentes activités.

Le développement de la sécurité alimentaire comprend des activités de dépannage pour soulager la faim ainsi que des actions en autonomie alimentaire pour agir sur les déterminants.

Le dépannage, ou l'aide alimentaire est un soutien alimentaire temporaire pour répondre aux besoins immédiats des personnes (Ex. : banques alimentaires, comptoirs alimentaires, soupes populaires).

L'autonomie alimentaire renvoie au contrôle exercé par les individus et les communautés sur leur alimentation. L'autonomie alimentaire comprend des actions favorables à l'accès par toute une communauté à un approvisionnement alimentaire sain dans une perspective de développement durable.

Actions pour assurer l'autonomie alimentaire : Maintien du pouvoir d'achat, disponibilité des aliments sains à coût raisonnable, augmentation des connaissances et habiletés, accès physique aux aliments, durabilité du système alimentaire.

Exemples d'activités en autonomie alimentaire: jardins communautaires, groupes d'achats, cuisines collectives, agriculture soutenue par la communauté, élaboration de politiques favorables au niveau socio-économique ou agroalimentaire (production-transformation-distribution-consommation).

Différents partenaires régionaux déploient donc des **actions en lien avec la saine alimentation pour toutes et tous**, dont voici quelques exemples. Cette liste n'est pas exhaustive et fait ressortir les initiatives qui favorisent l'accès physique et économique aux aliments sains :

- Marchés de quartier de l'Est : Ont été déployés de 2012 à 2017, pas de poursuite prévue. Une réflexion est en cours pour développer de nouvelles initiatives. Possibilité de

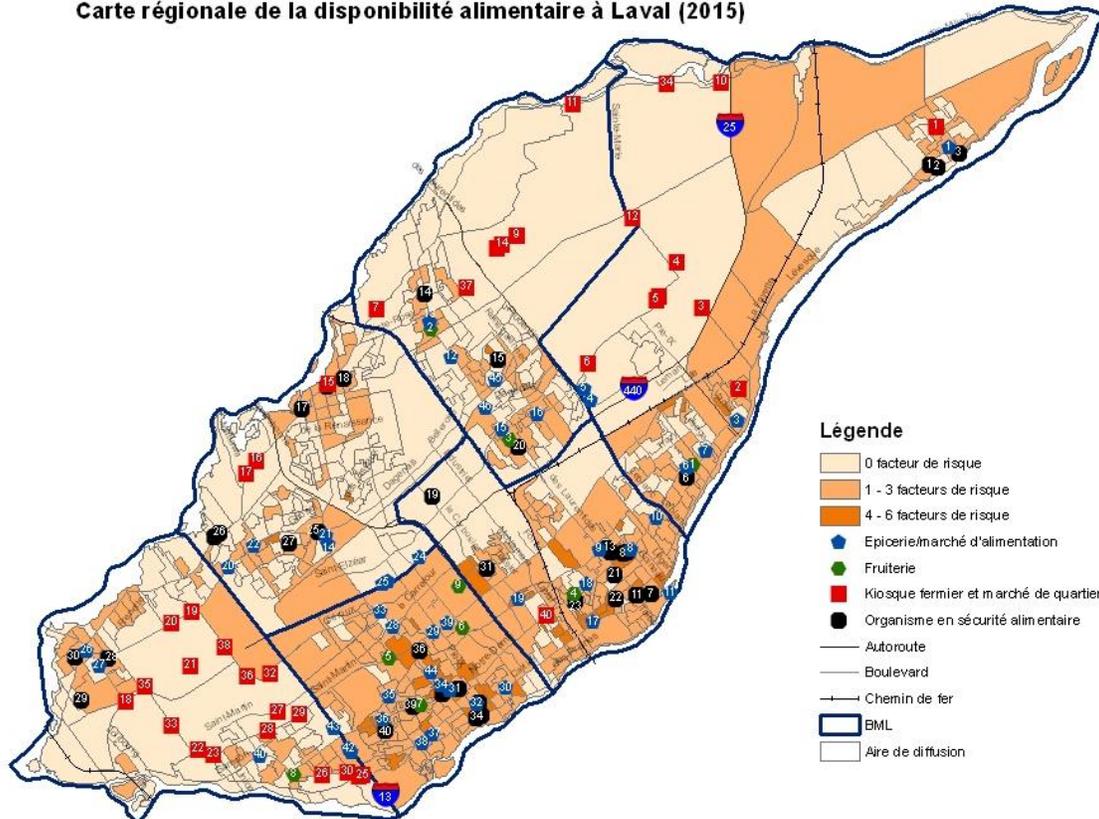
démarrer un projet de jardin collectif et un projet de jardin communautaire pour l'été 2018;

- Épicerie solidaire Au Panier (de Chomedey) : Ouverture en 2015. Une réflexion est en cours pour démarrer un projet d'épicerie ambulante sur tout le territoire lavallois (secteurs ciblés). Projet pilote de marché dans le secteur Cartier prévu pour l'été 2018; www.aupanier.org
- COOP de solidarité St-François en action : Ouverture en 2015, fermeture en 2017. Devenue la COOP de solidarité La croisée du moulin. Reprise graduelle des activités en cours; <https://www.facebook.com/croiseedumoulin/>
- Boît'appétit (anciennement Bonne boîte, bonne bouffe). Boîtes de fruits et légumes frais à bas prix. Il y a actuellement 19 points de chute à Laval. Un comité de suivi de ce programme a redémarré depuis peu; <https://laboitappetit.wixsite.com/moissonlaval>
- Enfant d'Abord : Accompagnement des jardins collectifs et communautaires;
 - Comité agriculture urbaine de la TIR-SHV,
 - Offre de formation en agriculture urbaine sur le démarrage de potagers dans les quartiers de Laval
 - Projet de jardins scolaires : 15 écoles sont accompagnées en 2018 pour des ateliers pédagogiques, de la formation et le démarrage de jardins en bacs
- Cuisines collectives : Une douzaine d'organismes lavallois organisent des cuisines collectives, ou d'autres types d'ateliers culinaires destinés à différentes clientèles. Un comité des cuisines collectives de Laval (CCCL) est d'ailleurs actif depuis 2008;
- Comité Offre alimentaire municipale de la TIR-SHV;
 - Projet de machines distributrices dans les édifices municipaux respectant le Cadre pour l'offre alimentaire de la Ville (60/40),
 - Intention de mettre à jour le Cadre pour l'offre alimentaire ou d'élaborer et mettre en œuvre une politique alimentaire municipale,
- Popotes roulantes : À Laval, 8 popotes roulantes assurent ce service pour les personnes en perte d'autonomie, dans tous les quartiers de la ville selon un territoire déterminé à chacune. Certaines popotes offrent, en plus des repas chauds, des choix de plats congelés qui peuvent être commandés en même temps;
- Transport vers les épicerie et l'accompagnement : Certains organismes offrent ce service en demandant une contribution financière;
- Aide alimentaire : 70 organismes sont accrédités par le Centre de bénévolat et moisson Laval pour la distribution de la banque alimentaire. La valeur nutritive des aliments retrouvés dans les dons alimentaires n'est toutefois pas toujours optimale.

Offre de service : Accessibilité alimentaire à Laval

La Carte régionale de la disponibilité alimentaire à Laval (2015) présente les épiceries, fruiteries et kiosques fermiers ainsi que les organismes en sécurité alimentaire jumelés aux facteurs de risque d'insécurité alimentaire.

Carte régionale de la disponibilité alimentaire à Laval (2015)



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval
Québec

Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval

Source :
Statistiques Canada, Recensement de la population de 2011
Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval, Répertoire de la disponibilité alimentaire, mise à jour juillet 2015
Ville de Laval, Unités de BML

0 0,5 1 2 3
Kilomètres

NOTE : Les facteurs de risque sont l'immigration, la monoparentalité, les personnes vivant seules, les personnes âgées de 75 ans et plus, la sous-scolarité et le faible revenu.

La carte permet de visualiser l'offre alimentaire et les secteurs de Laval qui cumulent les plus importantes proportions de population à risque d'insécurité alimentaire. Elle démontre que l'offre alimentaire à Laval n'est pas équitable dans tous les quartiers.

Dans certains quartiers, les sources d'approvisionnement sont éloignées des secteurs résidentiels. À titre d'exemple, le vieux Sainte-Rose est dépourvu d'épicerie accessible à pied. Notons que l'accès géographique aux commerces d'alimentation est davantage problématique dans l'est de Laval et plus particulièrement à Saint-François.

La carte permet également de voir l'offre en provenance du milieu agricole. Lorsque la saison permet aux agriculteurs lavallois d'offrir leurs récoltes à la population, l'offre alimentaire

régionale s'en trouve grandement bonifiée. L'accès aux kiosques fermiers est toutefois un enjeu, car ils ne se trouvent pas tous à proximité des quartiers résidentiels et ils sont difficiles d'accès en transport en commun.

La carte montre aussi que les plus fortes proportions de population à risque d'insécurité alimentaire sont surtout concentrées dans les secteurs Pont-Viau et Laval-des-Rapides du BML 2 ainsi que le BML 3 (Chomedey). Ces secteurs bénéficient d'une offre alimentaire somme toute assez importante.

Les quartiers où l'on dénombre le moins d'épicerie par tranche de 10 000 habitants sont les quartiers Saint-François, Sainte-Rose et Fabreville. Les quartiers qui comptent le plus d'épicerie par tranche de 10 000 habitants sont les quartiers Pont-Viau, Saint-Vincent-de-Paul, Laval-Ouest et bien sûr Chomedey. (Graphique 2010)

À noter que les territoires de BML (notamment dans l'est de l'île) où l'on dénombre le moins d'épicerie comptent quelques secteurs qui renferment une importante proportion de population à risque d'insécurité alimentaire. Dans ces secteurs, l'accessibilité aux marchés d'alimentation est certainement un enjeu important pour un grand nombre de Lavallois.

Bien entendu, le fait de vivre à proximité d'un marché d'alimentation ne garantit pas à lui seul la sécurité alimentaire des ménages, car encore faut-il que ces derniers soient en mesure de se procurer les denrées nécessaires, sur le plan financier.

Un constat global vaut pour l'ensemble de l'île. Considérant l'étendue du territoire et la dispersion des zones habitées, peu de résidents de Laval ont en fin de compte accès à un marché d'alimentation à distance de marche de leur domicile. L'urbanisation de Laval est semblable à celle d'autres banlieues nord-américaines des années 1950 et 1960, basée sur le développement de quartiers résidentiels reliés par de grands axes routiers. Les commerces de proximité y sont peu présents et le transport apparaît comme une ressource essentielle à la mobilité quotidienne.

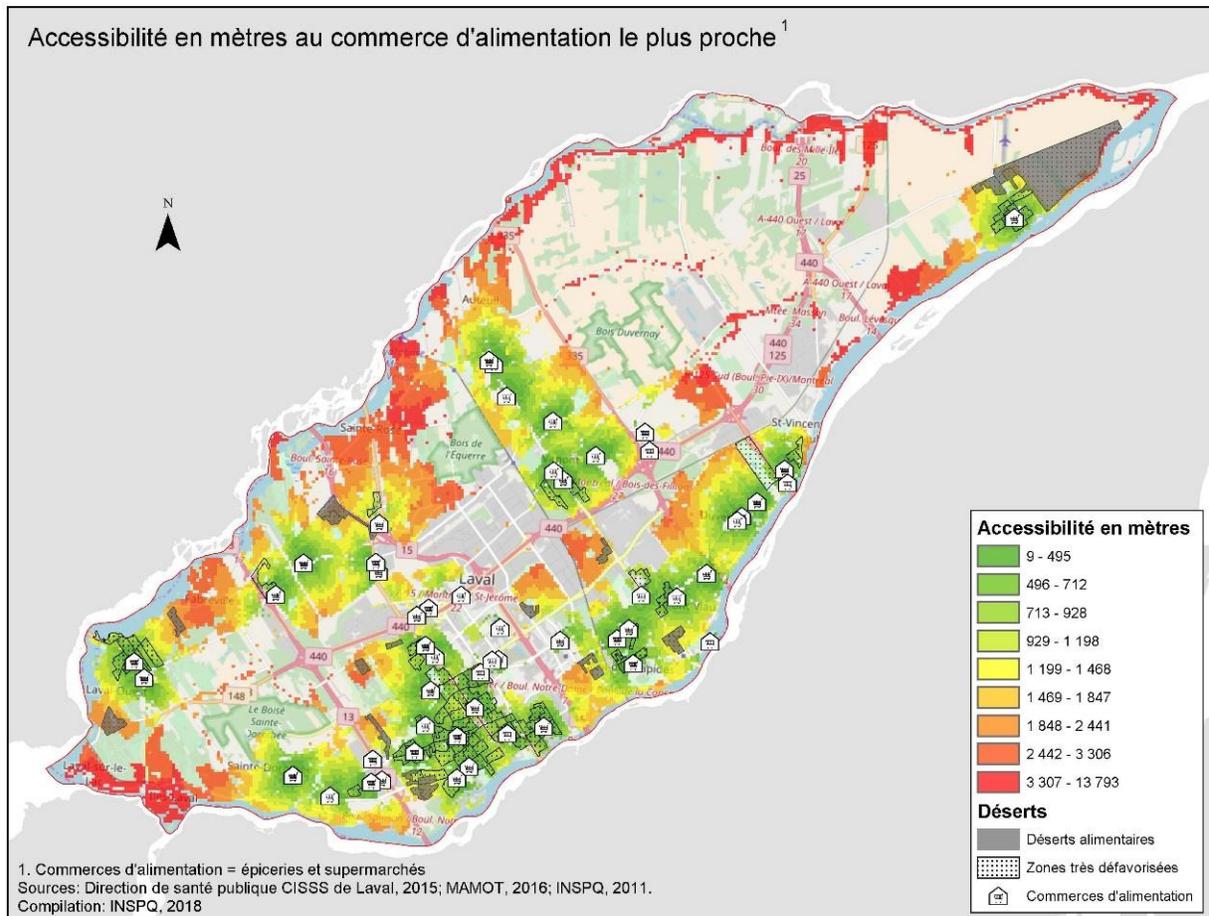
Ainsi, le fait de posséder un véhicule favorise grandement l'accès aux marchés d'alimentation. Bien sûr, les Lavalloises et Lavallois peuvent compter sur un vaste réseau de transport en commun, mais les sacs d'épicerie peuvent s'avérer encombrants et leur transport, physiquement éprouvant, particulièrement pour les personnes âgées et les parents accompagnés de leurs jeunes enfants.

Les personnes qui ne possèdent pas de véhicule sont donc davantage susceptibles de devoir multiplier les allers-retours à pied ou en transport en commun vers les marchés d'alimentation. Cette situation peut malheureusement conduire certaines personnes à s'approvisionner dans d'autres types de commerces, tels que les dépanneurs.

Les services de livraison offerts par certaines épicerie facilitent l'approvisionnement d'un grand nombre de Lavallois, mais tous les commerces n'offrent pas ces services. Les services de livraison et de commande téléphonique ou par Internet ne suffisent toutefois pas à résoudre les problèmes d'accessibilité des résidents lavallois. Il s'agit d'une solution utile pour certains d'entre eux, mais pour les moins nantis, les tarifs souvent demandés peuvent demeurer un obstacle.

Déserts alimentaires

Sur la carte, accessibilité en mètres au commerce d'alimentation le plus proche, soit les épiceries et supermarchés, les déserts alimentaires peuvent être identifiés par les zones ayant un faible accès (à plus d'approximativement 1000 mètres) et les zones très défavorisées (quintile 5 de la défavorisation matérielle).

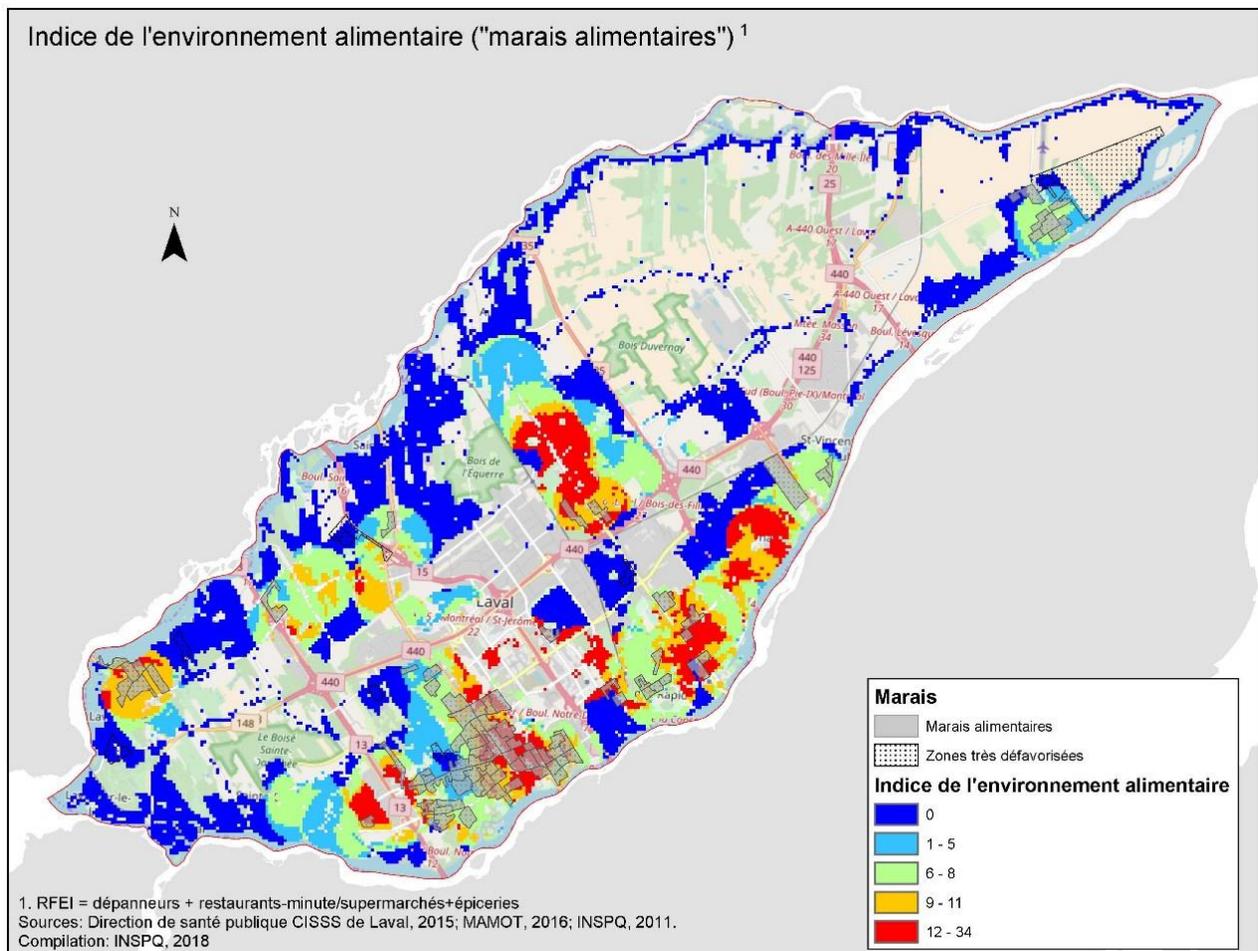


Selon cette carte (INSPQ 2018), nous pouvons constater qu'il y a 20 secteurs sur le territoire de Laval pouvant être considérés comme des déserts alimentaires (secteurs grisés). Il s'agit de secteurs en moyenne à plus de 1 km d'une épicerie ou d'un supermarché et très défavorisés sur le plan économique. Il y aurait 11 841 personnes habitant ces secteurs (recensement de 2011).

Indice de l'environnement alimentaire (Marais alimentaires)

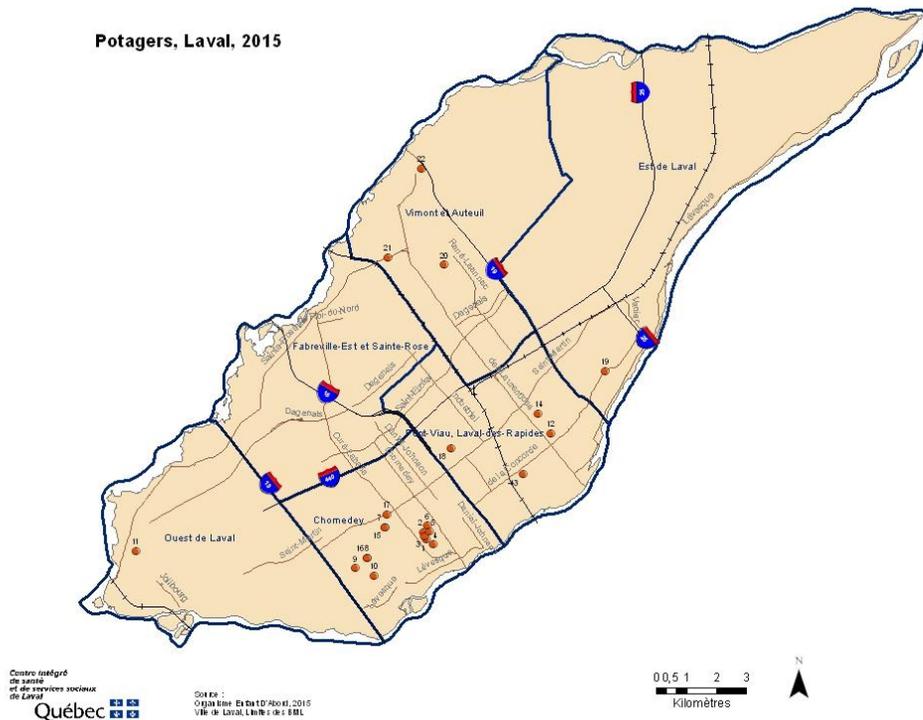
L'indice de l'environnement alimentaire est calculé en divisant le nombre de restaurants-minute + le nombre de dépanneurs par le nombre d'épiceries + supermarchés d'une zone tampon de 1000 mètres autour de chaque immeuble résidentiel de la région. Plus l'indice est élevé, plus le ratio de restaurants-minute et de dépanneurs est élevé, des secteurs pouvant être qualifiés de « marais alimentaires ».

Un marais alimentaire est donc un secteur où les détaillants en alimentation sont raisonnablement accessibles, mais où la population est aussi surexposée à des aliments et boissons non nutritifs (malbouffe).



Selon cette carte (INSPQ 2018), il y a 94 secteurs pouvant être considérés comme des marais alimentaires (secteurs grisés). Ces secteurs contiennent 49 151 personnes (recensement de 2011).

Cartographie des jardins collectifs et communautaires à Laval (2015)



Une carte complémentaire est aussi disponible sur <http://agriculturemontreal.com/carte>

L'agriculture urbaine connaît un certain engouement depuis quelques années, et les jardins (individuels, collectifs ou communautaires) permettent un accès saisonnier aux fruits et légumes frais.

En 2015, il y avait **22 jardins collectifs ou communautaires** sur le territoire de Laval.

En 2017, la **Ville** lançait son **Cadre** de référence pour le soutien aux initiatives de démarrage de **jardins** communautaires et collectifs, qui permet d'accompagner le démarrage de 2 nouveaux jardins par année sur le domaine public.

Constats : synthèse des principaux enjeux

1. L'accès physique aux aliments sains est un enjeu pour différents secteurs de la Ville, ce qui est une contrainte majeure à une saine alimentation pour tous. L'**offre n'est pas équitable** pour tous les quartiers.
2. À Laval en 2018, 20 secteurs sont qualifiés de **désert alimentaire**, soit des secteurs qui procurent un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation et qui sont défavorisés sur le plan socio-économique. En 2013, 2,8 % de la population habitait un secteur qualifié de désert alimentaire. La distance médiane au commerce d'alimentation le plus près était de 1145 mètres.
3. Laval compte aussi des **marais alimentaires**, soit des secteurs où les détaillants en alimentation sont raisonnablement accessibles, mais où la population est aussi surexposée à des aliments de faible valeur nutritive (malbouffe). Le nombre de dépanneurs et restaurants-minute est donc plus élevé que celui des épiceries et supermarchés dans ces secteurs.
4. L'**accès** aux commerces d'alimentation est parfois **difficile à pied et par les transports en commun**. Certaines personnes se voient dans l'obligation de faire leur épicerie dans les dépanneurs où l'offre alimentaire est souvent restreinte et plus dispendieuse.
5. L'enjeu de la saine alimentation pour toutes et tous (SAPT) fait partie de différentes **orientations régionales** Ex. : CASAL, TIR-SHV, TDAL, PRESL), auprès de partenaires intersectoriels qui tentent de maximiser le travail en collaboration afin d'assurer cohérence et complémentarité des actions déployées. Cet enjeu est aussi partagé auprès de certaines **concertations locales** (Ex. : RUI, RLP).
6. Différentes initiatives régionales et locales sont déployées afin de favoriser l'accès physique et économique aux aliments sains, principalement par des organismes communautaires. Plusieurs de ces **initiatives** demeurent **précaires et fragiles** faute de financement additionnel ou récurrent.

Pistes d'action

Voici quelques idées de stratégies et d'initiatives prometteuses pour favoriser une offre alimentaire de proximité de qualité et abordable :

- **Synthèse des stratégies** pour un accès amélioré aux aliments sains (Vivre en ville 2014);
 - Localisation et design des infrastructures alimentaires,
 - Placer les infrastructures à proximité des milieux de vie
 - Attirer de nouveaux commerces alimentaires dans les quartiers
 - Mettre à profit le design pour améliorer l'accès
 - Amélioration de l'offre alimentaire,
 - Accroître la disponibilité des fruits et légumes dans les commerces existants
 - Ajouter un menu sain dans les installations et les événements publics
 - Mettre en place des marchés de fruits et légumes saisonniers
 - Optimisation des transports vers les infrastructures alimentaires,
 - Articuler urbanisation et transport en commun
 - Faciliter les déplacements actifs pour l'approvisionnement alimentaire
 - Transporter les ménages vers les aliments sains
 - Lutte contre l'insécurité alimentaire,
 - Accroître la capacité d'agir et le pouvoir d'achat des ménages à faible revenu
 - Partager les infrastructures et les compétences alimentaires
- **Initiatives prometteuses** pour améliorer l'accès physique et économique aux aliments sains (MSSS 2016);
 - Améliorer l'offre alimentaire dans les commerces de proximité (dépanneurs, pharmacies, petites épiceries, etc.),
 - Implanter un supermarché, une épicerie ou une fruiterie dans un secteur qualifié de « désert alimentaire »,
 - Implanter des marchés publics, ambulants ou mobiles, ou autres initiatives de circuits courts de distribution (Ex. : paniers de fruits et légumes, ASC),
 - Mettre en place des jardins collectifs ou communautaires, et soutenir d'autres types d'initiatives en agriculture urbaine,
 - Créer des aménagements comestibles qui embellissent l'espace public et nourrissent les citoyens
 - Promouvoir et faciliter l'autocueillette et l'achat d'aliments dans les kiosques de vente à la ferme,

- Favoriser des activités éducatives de visites à la ferme, projets d'éducation et sensibilisation à la culture et la provenance des aliments, dégustations de produits locaux
- Organiser des activités de glanage, une pratique qui consiste à parcourir les champs après la récolte afin de récupérer de la nourriture non ramassée (ou grappillage : ce qui reste dans les arbres à fruits)
- Faciliter le transport vers les lieux d'approvisionnement alimentaire offrant une variété d'aliments nutritifs,
- Réduire le gaspillage alimentaire en récupérant les surplus chez les producteurs, distributeurs pour les redistribuer, favoriser la vente d'aliments « moches » à prix réduit, récupérer des aliments nutritifs invendus auprès des détaillants ou restaurateurs pour les redistribuer ou les vendre à bas prix, instaurer des frigos communautaires,
- Achats alternatifs : implanter un groupe d'achats collectifs, implanter un centre alimentaire communautaire, une épicerie ou coopérative solidaire,
- Améliorer l'offre alimentaire en contexte d'aide alimentaire (dans les organismes de dépannage, cuisines collectives),
- Mettre en place des initiatives de transformation alimentaire destinées à améliorer l'accès aux aliments nutritifs (Ex. : plateaux de travail de transformation des aliments (surplus, déclassés, abimés, moches) pour redistribution aux points de chute des organismes offrant l'aide alimentaire).

Références et collaborateurs

ASSS de Laval – Direction de santé publique. *État de la situation de la sécurité alimentaire à Laval – Rapport 2010.*

Centre de collaboration nationale en santé environnementale (2015). *Environnements alimentaires : Introduction pour professionnels de santé publique.*

Centre de collaboration nationale en santé environnementale (2017). *Déserts et marais alimentaires : une introduction.*

Chénier, Geneviève. *Accroître l'impact populationnel des actions en sécurité alimentaire : Agir là où ça compte!* Chantier sur les déterminants sociaux de la santé, Longueuil, CISSS de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, juillet 2017, 4 pages.

CISSS de Laval et Ville de Laval (2017). *Politique régionale de développement social de Laval.*

INSPQ (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'intervention.*

INSPQ (2014). *L'environnement bâti autour des écoles et les habitudes de vie des jeunes – État des connaissances et portrait du Québec.*

INSPQ (2018). *Carte des déserts alimentaires et carte des marais alimentaires 2018.* Éric Robitaille.

Institut de la statistique du Québec. *Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) 2014-2015.*

MSSS (2008). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire – mise à jour 2008.*

MSSS (2010). *Vision de la saine alimentation pour la création d'environnements favorables à la santé.*

MSSS (2012). *Pour une vision commune des environnements favorables à la saine alimentation, à un mode de vie physiquement actif et à la prévention des problèmes reliés au poids.*

MSSS (2016). *Orientations ministérielles pour améliorer l'accès aux aliments de qualité : vers une saine alimentation pour tous.* Document de travail.

Québec en forme (2013). *Le point sur l'agroalimentaire et la saine alimentation.*

Sélection santé Laval. Volume 12 no 4. Édition spéciale novembre 2015. *Portrait de la sécurité alimentaire à Laval en 2015.* Direction de santé publique du CISSS de Laval.

Statistiques Canada. *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) 2013-2014.*

Vivre en ville (2014). *Villes nourricières : mettre l'alimentation au cœur des collectivités.* 141 p. (coll. Outiller le Québec; 6) (www.vivreenville.org).

Préparé par Geneviève Rheault, Direction de santé publique du CISSS de Laval
En collaboration avec Caroline Boivin (Ville de Laval), France Martin (CISSS de Laval) et Catherine Robichaud (CISSS de Laval)
Version du 3 mai 2018